

Charte éthique sur l'intelligence artificielle à COREFOR Centre-Val de Loire

Préambule

L'intelligence artificielle (IA) est un procédé logique et automatisé reposant sur un algorithme et en mesure de réaliser des tâches bien définies. Une intelligence artificielle constitue tout outil utilisé par une machine afin de « reproduire des comportements liés aux humains, tels que l'apprentissage, le raisonnement, la perception ». Ce document établit un cadre éthique et responsable pour l'intégration de l'IA au sein de COREFOR Centre-Val de Loire. Il pourra évoluer en fonction des avancées technologiques, des modifications réglementaires et des retours d'expérience. Les principes directeurs s'articulent autour de six engagements alignés sur nos valeurs.

Engagements

1. Une IA au service de l'humain

L'IA est un outil d'assistance visant à renforcer l'action humaine, sans s'y substituer. Son déploiement doit améliorer la réalisation des missions de COREFOR Centre-Val de Loire tout en préservant l'expertise humaine. L'accompagnement et le soutien humain restent incontournables, en complément des outils d'IA. Si ces technologies peuvent optimiser les processus d'apprentissage, elles ne sauraient remplacer la bienveillance et la relation interpersonnelle essentielles à l'accompagnement pédagogique.

2. Protection des données et respect des réglementations

COREFOR Centre-Val de Loire veille au strict respect de la confidentialité et des lois en vigueur, notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD). Aucune donnée personnelle concernant les différentes parties ne sera intégrée dans un système d'IA.

3. Transparence

L'usage de l'IA doit être clairement communiqué aux parties concernées. Toute intervention de l'IA dans un processus décisionnel ou dans la production de contenus doit être signalée de manière explicite et accessible, garantissant une parfaite compréhension des utilisateurs.

4. Accessibilité et inclusivité

L'intégration de l'IA ne doit pas creuser les inégalités, notamment en matière de compétences numériques. Son développement et son utilisation doivent favoriser une accessibilité universelle et prendre en compte la diversité des publics.

5. Esprit critique et discernement

Malgré son efficacité, l'IA doit être employée avec prudence et esprit critique. Les résultats qu'elle génère doivent être analysés en tenant compte de ses limites, sans être acceptés aveuglément. La diversité des sources de données et la validation des conclusions sont essentielles pour réduire les biais algorithmiques. L'utilisateur demeure seul responsable de son utilisation et il est recommandé d'appliquer ces technologies uniquement dans des domaines d'expertise maîtrisés.

6. Éthique et responsabilité sociétale et environnementale

L'IA doit être utilisée dans une optique éthique et responsable, en évitant toute forme de discrimination, de manipulation ou de propagation de biais. Son usage doit être réfléchi : avant d'y recourir, il convient d'évaluer sa pertinence au regard de la tâche à accomplir, tout en considérant son empreinte environnementale.